

*S. MULLER-HUBSCH geeft lezing van de volgende tekst :*

*S. MULLER-HUBSCH donne lecture du texte suivant :*

*Naar aanleiding van een oproep door het gewest (juni 2013), had de gemeenteraad in september 2013 beslist een Economisch en Commercieel Ontwikkelingsschema (ECO) en een Plaatselijk Observatorium voor Economie (POE) te laten ontwikkelen om een proactief beleid mogelijk te maken. Men verwachtte daardoor een beter en eenvoudiger beheer van het economische en commerciële netwerk in Anderlecht te kunnen voeren.*

*Een jaar en vier maanden later, in november 2015, werd dit plan aan de verenigde secties van de gemeenteraad voorgesteld. Nog acht maanden later, in juni 2016, hadden deze resultaten dan eindelijk ook de gemeenteraad bereikt, drie jaar na de projectoproep door het gewest. Er werd toen goedgekeurd om "het gebruik van het ontwikkelingsschema en het observatorium als basis te nemen van beslissingen in het kader van de economische ontwikkeling en van de gemeentelijke ruimtelijke ordening".*

*Zeven maanden later, in januari 2017, wordt dan ook de beslissing genomen een website ([www.economie-anderlecht.be](http://www.economie-anderlecht.be)) door een externe consultant te laten opbouwen. Het betreft een dynamische cartografische software waarmee de gemeente zich eenvoudig in realtime een beeld kan vormen van de economische en commerciële ontwikkeling.*

*Het ontwikkelingsplan, opgemaakt door de externe consultant en goedgekeurd door de gemeenteraad in juni 2016, benadrukt de dringende noodzaak om te handelen en de commerciële diversiteit van de handelskernen te verbeteren en aantrekkelijker te maken.*

*Verschillende precies benoemde aanbevelingen worden in het plan voorgesteld. Voor de Wayezstraat bijvoorbeeld:*

- bevorderen van commerciële locomotieven, zoals internationale merken en speciaalzaken;*
- stedelijke ontwikkeling voor zwakke weggebruikers, zoals voetgangers en fietsers;*
- aanpakken van leegstand,*
- betrekken van studenten van de nabije universiteiten enzovoort.*
- Heel duidelijk staat genoteerd: "Het revitaliseren van het hart van de stad".*

*Ook de andere handelsstraten van Anderlecht worden tot in het detail geanalyseerd.*

*Het ontwikkelingsplan gaat nog verder en geeft zelfs de werktuigen mee: een strategie ontwikkelen, de marketing verbeteren, contact opnemen met potentieel interessante merken enzovoort.*

*Mijn vragen zijn de volgende:*

*1. Hoe kan verklaard worden dat de analyse en opzetten van een platform bijna vier jaar heeft geduurd?*

*2. Welke projecten, die door de actiefiches van het ECO worden voorgesteld, zijn gerealiseerd? Welke projecten zijn gepland?*

*3. Welke andere (niet in de actiefiches benoemde) projecten en/of acties worden door de gemeente gerealiseerd om de diversiteit en kwaliteit van de handelsstraten in Anderlecht te verbeteren en aantrekkelijker te maken?*

*4. Wat zijn de criteria om vooruitgang en verbetering in de economische en commerciële ontwikkeling van de handelsstraten vast te stellen? Is de situatie sinds 2012 verbeterd?*

5. *Hoe wordt het POE gebruikt? Hoeveel keer werd contact opgenomen door een (potentiële) handelaar met de diensten van de gemeente?*
6. *Welke effecten heeft de nieuwe website [www.economie-anderlecht.be](http://www.economie-anderlecht.be) tot nu toe op de ontwikkeling van de economie en handel in Anderlecht?*
7. *Welke data worden precies gemonitord via de website [www.economie-anderlecht.be](http://www.economie-anderlecht.be)? Hoe wordt deze website precies door de diensten gebruikt?*
8. *Hoeveel externe gebruikers hebben toegang tot de website aangevraagd en hebben toegang gekregen? Hoe vaak wordt de website voor opzoeken en beslissingen door de gemeente en extern geraadpleegd?*
9. *Is de website afgewerkt en staat alle nodige informatie erop?*
10. *Wordt de site up-to-date gehouden? Hoe lang duurt het contract met de externe consultant voor het onderhoud van de website en is de gemeente van plan dit contract te vernieuwen om de site actueel te houden?*

*Monsieur l'Échevin DIELIS donne lecture de la réponse suivante :  
De heer schepen DIELIS geeft lezing van het volgende antwoord :  
Madame la Conseillère,*

*Je vous remercie pour votre interpellation qui me permet de faire le point sur la problématique de la relance des noyaux commerciaux anderlechtois et d'assurer la diversité commerciale pour que l'offre rejoigne la demande.*

*Ce défi rencontré aussi bien par les autres communes et ce quelque soit leur taille, que par la Région, n'est pas simple à solutionner, tant nous sommes pauvres en outils juridiques pour assurer cette diversité. Légalement, la mixité commerciale n'est pas imposée et on ne peut empêcher l'ouverture d'un commerce sous prétexte qu'il existe déjà un autre commerce du même type. Toutes les communes se heurtent à ce constat. C'est pourquoi nous avons sondé diverses autres administrations communales, ainsi que BRULOCALIS, l'ancienne Association des Villes et Communes, pour s'échanger les meilleures pratiques qui permettent de tendre vers cette mixité commerciale que tout le monde souhaite. Il ressort de ce travail de consultation qui n'est pas achevé que les voies de marketing commercial et de prospection sont les plus efficaces, pourtant autant qu'elles puissent cohabiter avec une vigilance quant à l'application des réglementations urbanistiques.*

*En ce qui concerne Anderlecht, et fort de ce constat, une étude globale par quartier, a été réalisée au niveau du commerce. Il s'agit du schéma de développement économique et commercial. Cette étude est une base indispensable pour la réalisation de l'observatoire local de l'économie. Le marché public a été lancé fin 2014 et la société a été désignée en décembre 2014. L'ensemble des outils a été livré en 2016 car le travail a été conséquent. La première année d'utilisation était prévue dans le cahier des charges, c'est pour cela que le contrat supplémentaire prolongeant ainsi la première année d'utilisation de trois ans a débuté dès 2017. Il a été nécessaire, une fois l'outil opérationnel, de faire connaître celui-ci. En 2016, la société s'était également chargée de faire une soirée de « business meeting » à Anderlecht, de présenter l'outil lors du salon « Réalité » à Tour et Taxis. Et enfin, la réalisation de trois newsletters destinées aux entreprises et au monde*

économique.

*Nous sommes conscients que ce n'est pas assez et nous réfléchissons pour une vraie campagne marketing pour faire connaître cet outil réellement unique. Je tiens en particulier à insister sur le caractère exceptionnel de cet outil qui n'est disponible qu'à Mons et à Binche et qui est totalement révolutionnaire. Il permet notamment de situer facilement les commerces anderlechtois et de voir leur répartition. Avec cet outil, les services peuvent facilement générer des listings par catégorie commerciale, par exemple. C'est une avancée fondamentale dans la gestion commerciale que l'on ne connaissait pas auparavant. Pour chaque entité commerciale, on retrouve la dénomination, le type, l'adresse du commerce. Dans le cas d'une cellule vide, les mètres carrés et une photo sont également disponibles. En plus de ces données, on retrouve également des données de type démographiques, les revenus par habitants, les écoles, les périmètres des zones commerciales et bien d'autres. De même, il est utilisé pour remettre des avis dans toute une série de dossiers tel que les demandes urbanistiques. L'observatoire local de l'économie (O.L.E.), ainsi que le schéma économique et commercial nous aident également à remettre des avis ou à comparer les différentes études de la Région comme le P.R.D.D., les divers P.A.D. Midi – Heyvaert mais aussi pour les contrats de rénovation urbaine. Différents services étudient actuellement le potentiel du site pour y intégrer d'autres données accessibles en interne à l'administration dans le cadre de la gestion de dossier HORECA ou des permis, par exemple.*

*Le site est gardé à jour minimum une fois par an, le contrat qui a débuté le 1er janvier 2017 est d'une durée de trois ans et arrivera à terme le 31 décembre 2019. A ce stade-ci, il n'est pas encore possible de dire si ce contrat sera renouvelé mais il n'y a aucune obligation légale à renouveler ce contrat. Cependant, l'O.L.E. ne pourra produire ses effets qu'à partir du moment où les investisseurs auront été informés et que l'outil sera diffusé. Nous sommes aujourd'hui aux alentours de 20 demandes d'investisseurs. L'outil est également utilisé lors des permanences du guichet de l'économie locale qui se tient tous les jours au sein de la « Maison de l'Emploi » et qui conseille le nouvel entrepreneur. Comme dit précédemment, nous sommes conscients qu'un travail doit être effectué pour augmenter ce nombre. Plus de trente personnes en totalité ont déjà fait la demande depuis l'accession au site.*

*En ce qui concerne votre question plus pratique quant aux dynamiques commerciales lancées, il est indubitable que nous devons pouvoir saisir toutes les occasions de financement. C'est pourquoi il nous a semblé utile d'acquérir un bien à la rue Wayez, dans le cadre du contrat de quartier Biestebroeck. Demain, un commerce de qualité de type « vente en circuit court » y prendra place. Un soutien financier est toujours apporté aux associations de commerçants dans l'organisation de leurs événements. Depuis plusieurs mois, la « Maison de l'Emploi » tient une permanence du guichet local de l'économie chaque matin. L'objectif est d'aider au mieux tous les entrepreneurs à améliorer ou démarrer leur activité. Vous avez pu voir le mois dernier qu'un nouveau règlement pour aider les commerçants impactés par les travaux communaux a été approuvé par ce Conseil. De même, en terme d'image de la Commune, le marché de Noël et la fêria espagnole sont pérennisés et améliorés. Je pense que la communication autour de ces deux événements a augmenté d'année en année et ils deviennent des événements incontournables qui montrent une image positive de la Commune.*

*Toutes les actions citées ne sont bien sûr pas suffisantes car la politique commerciale dépasse la simple répartition des compétences. Une rue propre, sûre, avec des espaces publics de qualité et une clientèle avec un pouvoir d'achat permettront de voir un*

*changement notable et d'autres commerces s'installer dans les rues commerçantes. Le défi est grand mais je pense que la volonté pour y arriver est aussi grande.*

*S. MULLER-HUBSCH heeft de website ook bekeken en de vorige analyses gelezen, maar ze is toch een beetje verbaasd. Ze ziet niet dat het echt een middel is voor wat bereikt moet worden. Ze stelt eigenlijk vast dat er hele mooie woorden gebruikt worden, maar in de Wayezstraat ziet ze geen verschil met 2012.*

*Monsieur l'Échevin DIEELIS ajoute que le constat peut être fait dans d'autres rues commerçantes dans la région bruxelloise. Il pense qu'une des pistes de réflexion est que, pour permettre à de grands investisseurs de venir, il faut qu'ils soient un tant soit peu tenté de venir et de devenir propriétaire. Si les pouvoirs privés n'arrivent pas à prendre la main par rapport à la réserve foncière, il appartiendra peut-être aux pouvoirs publics de le faire. Les outils pour assurer une diversité commerciale ne nous sont pas donnés. Les pouvoirs publics n'ont pas la maîtrise de tous les patrimoines privés qui se situent dans les rues commerçantes. Il fait aussi le même constat mais si quelqu'un a des solutions plus optimales que celles développées actuellement, il se dit preneur tout comme la Région.*